

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00438
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22/11/2021

Politique	Administration générale	Dossier n°	CM-000952
Commission	Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales		
Direction en charge	Finances ressources et programmation		
Objet	Société NOVIM (ex Société d'Équipement du Département de la Loire) - Rapport sur l'activité en 2020.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **15/11/2021**

Compte rendu affiché le : **23/11/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Charles DALLARA, Mme Christiane JODAR, M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Nadia SEMACHE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Laura CINIEMI, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, Mme Diarra KANE, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jacques PHROMMALA, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO, M. François BOYER, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Nicole AUBOURDY (donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD à partir du point 36 de l'ordre du jour), M. Lionel JOUFFRE (donne pouvoir à Mme Anne-Sophie RIOU à partir du point 64 de l'ordre du jour), M. Robert KARULAK (donne pouvoir à M. Charles DALLARA à partir du point 75 de l'ordre du jour)

Absents-Excusés

M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Georges HALLARY donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

Secrétaire de séance

Mme Fanny RIVEY

■ **Rappel et références**

La Ville de Saint-Étienne est actionnaire de la Société NOVIM (ex-Société d'Équipement du Département de la Loire -SEDL-) qui a vocation à intervenir dans les domaines du développement économique et de l'aménagement du territoire.

■ **Motivation et opportunité**

Le présent rapport a pour objet d'informer les membres du Conseil Municipal sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

■ Contenu

L'objet social de la Société NOVIM est d'entreprendre, principalement dans le Département de la Loire, des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics à caractère industriel et commercial et de réaliser toute autre activité d'intérêt général... tant pour son propre compte que pour le compte des collectivités publiques, de leurs groupements et de toutes autres personnes publiques ou privées, actionnaires ou non.

I – DONNEES GENERALES

1°/ Composition du capital social

Suite à la décision lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 octobre 2019 de procéder à une augmentation de capital de 134 566 actions nouvelles au prix de 7,58 €, la souscription à titre irréductible et réductible s'est élevée à 125 053 actions pour un montant de 947 901,74 €.

Elle est devenue définitive en date du 20 août 2020 selon le détail ci-dessous :

Actionnaires	Rapport CA du 7 juin 2019 à l'AG du 25 octobre 2019		Souscription réalisée au 31 juillet 2020			
	Rapport délibéré Nbre d'actions	Rapport délibéré Montant	Nbre d'actions souscrites	Souscription au capital	Libération du capital	Modalités de libération
Loire Forez	7 915	59 996	0			0 %
Communauté de communes Charlieu Belmont	14 512	110 001	14 512	110 000,96 €	110 000,96 €	100 %
Communauté de communes Pilat Rhodanien	6 596	49 998	5 000	37 900,00 €	37 900,00 €	100 %
SIEL	13 193	100 003	13 192	99 995,36 €	99 995,36 €	100 %
Loire Habitat	13 193	100 003	13 193	100 002,94 €	50 005,26 €	50 %
Crédit Agricole	19 789	150 001	19 789	150 000,62 €	150 000,62 €	100 %
Caisse d'Epargne	19 789	150 001	19 789	150 000,62 €	150 000,62 €	100 %
EPORA	13 193	100 003	13 192	99 995,36 €	99 995,36 €	100 %
SERL	6 597	50 005	6 597	50 005,26 €	50 005,26 €	100 %
Caisse des Dépôts et Consignations	19 789	150 001	19 789	150 000,62 €	37 500,16 €	25 %
TOTAL	134 566	1 020 010	125 053	947 901,74 €	785 403,60 €	

Le capital a été entièrement libéré par les souscripteurs sauf pour Loire Habitat (49 997,68 €) et la Caisse des Dépôts et Consignations (112 500,46 €) pour qui la libération du solde se fera après la signature du pacte d'actionnaires.

La nouvelle répartition de l'actionnariat est la suivante avec un capital qui passe de 4 638 997,90 € à 5 586 899,64 € :

Actionnaires	Au 31/12/2019				Au 31/12/2020			
	%	Nombre d'actions	Montant arrondi à l'euro	Administrateurs	%	Nombre d'actions	Montant arrondi à l'euro	Administrateurs
ACTIONNARIAT PUBLIC	71.49	437 516	3 316 372	13	63.79	470 220	3 564 268	12
Département	53.55	327 753	2 484 368	8	44.47	327 753	2 484 368	8
Roannais Agglomération	5.41	33 133	251 148	1	4.50	33 133	251 148	1
Saint-Étienne Métropole	3.90	23 867	180 912	1				
Loire Forez	3.76	23 035	174 605	1				
Forez Est	3.44	21 027	159 385	1				
ASSEMBLEES SPECIALES								3
Saint-Étienne Métropole					3.24	23 867	180 912	
Loire Forez					3.13	23 035	174 605	
Forez-Est					2.85	21 027	159 385	
CC Charlieu Belmont					1.97	14 512	110 001	
CC Pilat Rhodanien					0.68	5 000	37 900	
SIEL					1.79	13 192	99 995	
Saint-Étienne	1.06	6 489	49 187		0.88	6 489	49 187	
Andrézieux-Bouthéon	0.09	540	4 093		0.07	540	4 093	
Saint-Galmier	0.02	100	758		0.01	100	758	
Firminy	0.05	300	2 274		0.04	300	2 274	
Saint-Chamond	0.05	300	2 274		0.04	300	2 274	
La Ricamarie	0.03	200	1 516		0.03	200	1 516	
Châteauneuf	0.02	100	758		0.01	100	758	
L'Horme	0.02	100	758		0.01	100	758	
Roche La Molière	0.01	90	682		0.01	90	682	
Saint Jean Bonnefonds	0.02	100	758		0.01	100	758	
Saint Priest en Jarez	0.02	100	758		0.01	100	758	
Unieux	0.00	30	227		0.00	30	227	
Bonson	0.02	112	849		0.02	112	849	
Savigneux	0.00	40	303		0.01	40	303	
Chavanay	0.02	100	758		0.01	100	758	
ACTIONNARIAT PRIVE	28.51	174 489	1 322 627	4	36.20	266 838	2 022 632	6
Caisse des Dépôts et Consignations	12.30	75 504	572 320	1	12.93	95 293	722 321	2
Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche	2.80	17 320	131 286	1	5.03	37 109	281 286	1
Caisse Régionale du Crédit Agricole	4.10	25 318	191 910		6.12	45 107	341 911	
Dexia	0.50	3 020	22 892		0.41	3 020	22 892	
CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	0.20	1 500	11 370	1	0.20	1 500	11 370	
Chambre d'Agriculture	0.01	90	682		0.01	90	682	
Loire Habitat	0.01	55	417		1.80	13 248	100 420	
Chef de Centre EDF	0.00	5	38		0.00	5	38	
BPI France	7.60	46 500	352 470	1	6.31	46 500	352 470	1

Crédit Mutuel	0.80	5 177	39 242		0.70	5 177	39 242	
EPORA					1.79	13 192	99 995	1
SERL					0.90	6 597	50 005	1
TOTAL	100.00	612 005	4 638 998	17	100	737 058	5 586 900	18

La valeur de l'action est de 7,58 €.

2°/ Le personnel de la société

Au 31 décembre 2020, l'effectif de la société (hors Directrice Générale) est de 11 personnes, soit l'équivalent de 10.74 personnes en effectif temps plein :

Pôle opérationnel : 6 cadres responsables d'opérations, 3 assistantes d'opérations.

Pôle fonctionnel : 2 personnes (2 agents de maîtrise).

Au cours de l'exercice 2020, il faut noter :

- le départ de l'assistante de direction au 31 janvier 2020 et son remplacement par une assistante juridique en date du 1er septembre 2020,
- le départ d'un cadre opérationnel au 30 juin 2020 et son remplacement le 21 septembre 2020,
- le retour d'un congé parental d'éducation à temps plein à compter du 20 août 2020.

3°/ Conformément aux dispositions des articles L 232-1 et suivants du Code de Commerce, il convient de préciser les points suivants :

- Aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices,
- Aucune action de la société n'est attribuée aux salariés.

4°/ Événements significatifs intervenus en 2020 :

- Modification de l'actionnariat de NOVIM :
 - ◆ Fin de la procédure d'augmentation de capital lors du Conseil d'Administration du 11 septembre 2020 et de l'Assemblée Générale Mixte du 25 septembre 2020.
- Mouvements de personnel : cf le détail au point I-2°
- Nouvelles opérations significatives confiées à la société :
 - ◆ Mandat pour la mise en accessibilité de 4 collèges pour le Conseil Départemental de la Loire
 - ◆ Opération Gégé à Montbrison : Aménagement du site et groupement avec Loire Habitat pour la réhabilitation de locaux d'activité et d'équipements publics
 - ◆ Contrat de promotion immobilière pour le compte de la SCI TALIPS.
- Crise sanitaire liée au COVID-19 :

Au cours de la période de confinement, les salariés ont pu télétravailler sauf 2 qui ont été placés en chômage partiel. La direction a imposé 3 jours de RTT à l'ensemble du personnel.

A la reprise de l'activité, des mesures sanitaires ont été mises en œuvre et notamment :

- ◆ Organisation des locaux
- ◆ Mise en place d'un planning de roulement (présentiel)
- ◆ Distribution d'équipements sanitaires.

5°/ Événements importants survenus en 2021 (depuis la clôture de l'exercice) :

– **Mouvements de personnel :**

Un recrutement d'un chargé d'opération « Renouveau urbain » a été lancé pour une prise de poste en septembre 2021.

– **Nouvelles opérations significatives confiées à la société :**

Prestation d'assistance à Maîtrise d'ouvrage et conduite d'opérations pour les travaux réalisés dans le cadre du Plan France Relance de l'Etat pour l'Université Jean Monnet à Saint-Étienne.

6°/ Résultat des filiales :

NOVIM est actionnaire de deux filiales :

- **La SAS BONVERT**, où elle détient 50 % du capital de 20 000 € avec la SERL. En 2020, le résultat constaté est de – 209 € ; il était de + 400 € en 2019. Les fonds propres de la société sont de 32.7 k€.
- **La SCI RENAISSANCE DESJOYAUX**, où elle détient 1/3 du capital de 3 000 €. En 2020, le résultat constaté est de – 920 € pour – 975 € en 2019. La durée de la SCI est à échéance le 21 février 2022. Les associés n'ont pas souhaité dissoudre la structure.
- **La SCI TALIPS**, où elle détient 52 % du capital de 600 000 € avec la Caisse des Dépôts et Consignations et la société LACTIPS. En 2020, 1er exercice de la Société, le résultat constaté est de 14.4 k€.
- **La SCI IM BY'AP**, où elle détient 51 % du capital social de 178 000 € avec M. Thomas AUBRON et M. Stéphane MELMONT. En 2020, le résultat constaté est de + 2 830,55 € contre – 3 600 € en 2019.

II – LES COMPTES DE RESULTAT

A/ Le total des charges d'exploitation consolidé s'élève à 6 804 k€ (9 229 k€ en 2019) et se décompose comme suit :

- ◆ Fonctionnement : 1 158 k€
- ◆ Opérations propres : 0 k€
- ◆ Opérations patrimoniales : 551 k€
- ◆ Concessions d'aménagement : 4 366 k€

- ◆ Concessions d'aménagement (exploitation des immeubles) : 728 k€

Les charges de fonctionnement se répartissent notamment en :

- ◆ Charges de personnel : 548 k€ (- 8 % par rapport à 2019)
- ◆ Charges courantes : 611 k€ (- 11.5 % par rapport à 2019)

B/ Le total des produits d'exploitation consolidé s'élève à 6 990 k€ (10 271 k€ en 2019) et se décompose comme suit :

- ◆ Fonctionnement : 1 007 k€
- ◆ Opérations propres : 0 k€
- ◆ Opérations patrimoniales : 619 k€
- ◆ Concessions d'aménagement : 4 366 k€
- ◆ Concessions d'aménagement (exploitation des immeubles) : 998 k€

Les produits d'exploitation sont quasi stables par rapport à 2019 (- 1.5 %) et se répartissent de la façon suivante :

- ◆ Prestations de services : 205 k€ (- 22 % par rapport à 2019)
- ◆ Rémunération des mandats d'études : 109 k€ (+ 40 % par rapport à 2019)
- ◆ Transfert de charges Rémunération des concessions 537 k€ et Rémunérations secteur immobilier patrimonial et CPI (Contrat de Promotion Immobilière) 93 k€ pour un total de 629 k€ (+ 3 % par rapport à 2019)
- ◆ Autres : 63 k€

C/ Résultats :

Le résultat d'exploitation cumulé structure et concessions de travaux (+ 118.3 k€) et opérations patrimoniales (+ 67.8 k€) s'élève à 186.2 k€.

Le résultat financier de la structure est de + 15.9 k€ (+ 852 € par rapport à 2019) et de – 140.3 k€ pour les opérations patrimoniales et de concessions de travaux.

Le résultat exceptionnel consolidé est de – 23.2 k€.

Le résultat net consolidé est de + 38.6 k€ contre + 43.7 k€ en 2019. A noter que le résultat net de la structure est une perte de 129.4 k€.

III – LE BILAN

Concernant le bilan de fonctionnement de la société (hors flux financiers propres à chacune des activités de la société (mandats, concessions, opérations sur fonds propres), on peut relever les éléments suivants :

A l'actif :

- ◆ L'actif immobilisé passe de 206 k€ en 2019 à 597 k€ en 2020 du fait de la prise de participation de NOVIM dans la SCI TALIPS) à hauteur de 312 k€
- ◆ Les créances clients et autres créances sont évaluées à 951.6 k€

- ◆ Les valeurs mobilières de placement s'établissent à 601.4 k€ et la trésorerie à 7 323.7 k€
- ◆ Les comptes de liaison à hauteur de 19 083 k€ traduisent les avances de trésorerie consenties aux opérations par le pool de trésorerie.

Au passif :

- ◆ Les capitaux propres hors subventions d'investissement augmentent de 986.5 k€ en lien notamment avec l'augmentation de capital réalisée pour 947.9 k€ et le résultat bénéficiaire de 38.6 k€ de 2019
- ◆ Les provisions s'élèvent à 340 k€
- ◆ Les dettes non financières sont de 324.4 k€ alors que les dettes financières sont de 35 k€
- ◆ Les comptes de liaison au passif (23 227 k€) représentent les opérations en situation de trésorerie excédentaire.

IV – L'ACTIVITE OPERATIONNELLE

Elle se mesure notamment à partir des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées sur l'exercice pour les opérations de concessions d'aménagement, de mandats et de promotion.

Le chiffre d'opérations 2020 est de 7 958 k€ HT et de 9 399 k€ TTC et se décomposent comme suit :

- Concessions conv. d'Aménagement En-cours :	3 183 k€ HT / 3 673 k€ TTC
- Concessions conv. d'Aménagement Immeubles :	884.3 k€ HT / 1 061.2 k€ TTC
- Opérations Patrimoniales :	99.7 k€ HT / 119.7 TTC
- Mandats :	2 005 k€ HT / 2 406 k€ TTC
- AMO / Conduite d'opérations :	1 786 k€ HT / 2 138.9 k€ TTC

■ **Maîtrise d'ouvrage**

Néant

■ **Point financier**

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir prendre acte de cette information sur l'activité de la Société NOVIM en 2020.

■ Décision

Proposition adoptée

Prend acte

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Charles DALLARA , M. Frédéric DURAND , Mme Christiane JODAR , M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , M. Paul CORRIERAS , Mme Delphine JUSSELME , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , Mme Nicole PEYCELON , Mme Nadia SEMACHE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Laura CINIERY , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , M. Lionel JOUFFRE , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jacques PHROMMALA , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO , M. François BOYER , M. Germain COLLOMBET , M. Pierrick COURBON , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Jean DUVERGER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , Mme Christel PFISTER , M. Ali RASFI , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU